

Avis du gouvernement du Land de Sarre
en date du 4 octobre 2022
relatif à la recommandation du
Conseil parlementaire interrégional (CPI)
du 10 juin 2022

concernant
« L'Université de la Grande Région »

Depuis sa création, l'Université de la Grande Région (UniGR) constitue un pilier important et réussi de la politique universitaire transfrontalière du gouvernement du Land de Sarre. La création d'un espace universitaire commun au sein de la Grande Région était et reste la volonté politique du Land de Sarre et de tous les partenaires de la Grande Région.

Ainsi, le Land de Sarre a soutenu le projet UniGR pendant la phase de projet avec un cofinancement de 505.000 € en complément du soutien Interreg de l'UE.

Après l'établissement de l'UniGR en tant qu'association de droit luxembourgeois (en tant qu'UniGR a.s.b.l.), tous les responsables politiques de la Grande Région accompagnent le développement de l'UniGR dans le cadre du « Conseil politique » créé par les statuts de l'association, qui se réunit au moins une fois par an en même temps que l'assemblée générale. Le plan stratégique actuel de l'UniGR a été adopté par l'assemblée générale en accord avec le Conseil politique.

Au niveau de la Grande Région également, un échange étroit et continu a lieu avec l'UniGR, tant au niveau politique dans le cadre de la conférence bisannuelle des ministres compétents que plusieurs fois par an au niveau du travail dans le cadre du groupe de travail « Enseignement supérieur » du Sommet.

Les priorités stratégiques et les perspectives de développement présentées par l'UniGR sont donc non seulement connues du gouvernement du Land, mais aussi expressément soutenues par celui-ci.

Concernant le point a)

La transformation prévue de la forme juridique de l'UniGR de la forme actuelle d'une association selon le droit luxembourgeois en un groupement européen de coopération territoriale (GECT) est expressément saluée par le gouvernement du Land de Sarre. Elle constitue un élément essentiel de la planification stratégique de l'UniGR et contribuera à donner à l'UniGR une visibilité et une reconnaissance encore plus grandes à l'échelle européenne et à lui faciliter l'accès aux programmes de financement européens. Pour soutenir ce processus de transformation, l'UniGR a l'intention de se porter candidate à la ligne de financement lancée par l'UE en été 2022 dans le cadre du programme Erasmus+, qui vise à soutenir les alliances universitaires dans cette démarche. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 6 octobre 2022. Les partenaires politiques de la Grande Région préparent actuellement une lettre de soutien commune pour cette candidature.

Le gouvernement du Land de Sarre s'est toujours engagé activement pour que l'UniGR obtienne une reconnaissance en tant qu'université européenne. Ainsi, le président sarrois de l'époque de la conférence des ministres de tutelle s'est engagé, dans une lettre adressée à la commissaire européenne Mme Gabriel et coordonnée avec les partenaires de la Grande Région, à obtenir une labellisation de l'UniGR en tant qu'université européenne. Des entretiens ont également eu lieu à ce sujet à Bruxelles au niveau du travail ; jusqu'à présent, ils n'ont malheureusement pas encore eu le succès escompté.

Concernant le point b)

Le soutien financier de l'UniGR est différent dans les régions partenaires. Alors que la région Grand Est accorde par exemple un soutien financier régulier, le Land de Sarre a choisi une autre voie pour assurer un soutien financier durable de l'UniGR. Le gouvernement du Land de Sarre met gratuitement à la disposition de l'UniGR les locaux représentatifs du Kutscherhaus sur le site de l'Université franco-allemande à Sarrebruck pour le bureau de l'UniGR.

Concernant le point c)

La proposition d'envisager le recours à d'autres partenaires associés dans le cadre de la poursuite du développement du Centre pour l'économie circulaire des matériaux et des métaux (CIRKLA) est soutenue. L'association réussie de la htw saar et de son ISFATES, qui avait été suggérée à plusieurs reprises par le gouvernement du Land de Sarre, a permis de franchir une première étape vers l'association de partenaires stratégiquement importants ; dans une perspective d'avenir, on peut également envisager d'y associer les instituts de recherche extra-universitaires. Il semble judicieux et juste d'utiliser cet instrument pour le développement du pôle de recherche CIRKLA.

Concernant le point d)

La suggestion de chercher à renforcer la communication avec les écoles en vue d'une promotion précoce des langues est également considérée comme importante et efficace par le gouvernement du Land de Sarre. Dans le cadre de la prochaine réunion du conseil politique, il soumettra une proposition correspondante à l'assemblée générale.